

JUSQU'À 100% DE BONUS

moovbonus
Les 3 et 4 juillet 2014

- ☑ 50% pour tout rechargement de 200 F à 4 999 F
- ☑ 75% pour tout rechargement de 5 000 F à 9 999 F
- ☑ 100% pour tout rechargement à partir de 10 000 F
- ☑ 100% pour tout rechargement via **flouz**

par **moov** et **emoov**

validité du bonus : 30 jours. Bonus valable vers tous les réseaux locaux

Service clients : 7777 (gratuit) ou 9999 7777 (payant)

groupement **etisalat**

N°721

du 04
JUILLET 2014



Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

P.4 A l'issue de son Assemblée générale ordinaire à Lomé

Ecobank nomme un nouveau président du Conseil d'administration et promet des réformes

P.3 A partir de l'expérience réussie du financement privé avec la BSIC en 2013

Le projet "un village, un forage" en gestation au profit des populations rurales

* Au moins 30 forages par an à réaliser.

* Un bilan sera fait après 3 ans d'essai pour réorienter, relancer ou arrêter.

P.7 12^{ème} Foire Internationale de Lomé
Du 21 novembre au 08 décembre avec les énergies renouvelables



Un point d'eau potable

P.4 Publication de «Hors du Cercle»
Le Togo résolument engagé pour les enfants handicapés

P.3 Législatives 2013 / Prise en charge des délégués des partis dans les bureaux de vote
Le Gouvernement "regrette" le retard dans le paiement et veut "accélérer le processus"

P.7 Délégation à l'Organisation du Secteur Informel
Déconcentration des actions pour l'atteinte des objectifs



PA-LUNION

www.pa-lunion.com



- Actualités Nationales
 - * Politique
 - * Economie
 - * Société
 - * Sport
 - * Culture...
- Informations Internationales
- Réflexions...

Législatives 2013 / Prise en charge des délégués des partis dans les bureaux de vote

Le Gouvernement "regrette" le retard dans le paiement et veut "accélérer le processus"

Late Pater

« Cette prise en charge est effective puisqu'il a été décidé que le Gouvernement procédera au paiement. Mais pour des raisons de procédure financière technique, les partis politiques n'ont pas encore reçu les paiements engagés par le Gouvernement. Le Gouvernement regrette ce retard et s'active pour accélérer le processus du paiement. La précision est donnée par les membres de l'Exécutif aux députés qui voulaient en savoir plus, en commission des lois début juin. Et ce, suivant les dispositions du statut de l'opposition, près d'un an après les élections législatives du 25 juillet 2013.

Fruit des dialogues tenus en septembre et novembre 2012 à la Primature, l'innovation de la prise en charge des délégués permet d'assister financièrement les délégués des candidats dans les bureaux de vote et d'aider les candidats aux législatives à garantir la présence continue de leurs délégués, de l'ouverture jusqu'à la fermeture des bureaux de vote. De quoi solidifier la transparence et accroître la crédibilité du processus électoral. Au Togo, l'acquis est que chaque parti ou regroupement de partis politiques présentant des candidats et chaque candidat indépendant a le droit de contrôler



l'ensemble des opérations électorales depuis l'ouverture des bureaux de vote jusqu'à la proclamation et l'affichage des résultats dans ces bureaux. Le contrôle s'exerce par des délégués désignés à cet effet par chaque parti et regroupement de partis politiques et chaque candidat indépendant en compétition. Il est également acquis que les délégués des candidats et, en leur absence, les délégués suppléants, peuvent entrer librement dans les bureaux de vote dans lesquels ils ont compétence. Ils peuvent présenter des observations, protestations et contestations au sujet du déroulement des opérations de vote et en exiger mention au procès-

verbal qu'ils devront signer. Aucun délégué ne peut être expulsé de la salle de vote, sauf en cas de désordre provoqué par lui ou d'obstruction systématique. Il est alors pourvu immédiatement à son remplacement par un délégué suppléant.

« Le code électoral prévoit que tout parti ou regroupement de partis ou candidat indépendant pourra bénéficier de la participation de l'Etat à la prise en charge de ses délégués dans les bureaux de vote, à condition qu'il ait obtenu au moins 2% des suffrages exprimés. Il s'agit d'une mesure de précaution et de prudence pour ne pas encourager des candidatures fantaisistes », avait indiqué le

ministre Gilbert Bawara de l'Administration territoriale pendant l'étude en commission du projet de loi portant financement public des partis politiques et des campagnes électorales. Donc, avant les résultats des élections législatives de 2013.

En rappel, légalement, pour financer les activités des partis et regroupements de partis politiques, l'aide de l'Etat est répartie proportionnellement à la représentativité de chacun d'eux selon trois modalités : a) 70% alloués aux partis et regroupements de partis politiques légalement constitués sur la base des critères alternatifs suivants : avoir obtenu au moins 5% des suffrages exprimés sur le plan national à l'occasion des dernières élections législatives, avoir obtenu au moins cinq élus à l'occasion des dernières élections législatives, avoir recueilli au moins 10% des suffrages exprimés sur le plan national à l'occasion des dernières élections locales ; b) 20% alloués aux partis et regroupements de partis politiques légalement constitués au prorata du nombre de femmes élues à l'occasion des dernières élections législatives ; c) 10% alloués aux partis et regroupements de partis politiques légalement constitués au prorata du nombre de femmes élues à l'occasion des dernières élections locales.

A partir de l'expérience réussie du financement privé avec la BSIC en 2013

Le projet "un village, un forage" en gestation au profit des populations rurales

* **Au moins 30 forages par an à réaliser.**

* **Un bilan sera fait après 3 ans d'essai pour réorienter, relancer ou arrêter.**

Un contraste se vit au Togo en matière d'approvisionnement en eau potable. Le pays dispose d'énormes ressources en eau; les ressources en eau souterraine renouvelables annuellement sont estimées entre 5 et 9 milliards de mètres cubes et les eaux de surface se situent autour de 10 milliards de mètres cubes. Mais les populations peinent à satisfaire leurs besoins essentiels en eau potable. Le taux de desserte nationale en eau potable est de 44%, encore faible. En milieu rural, ce taux est de 48% contre 43% en milieu urbain. Et pour cause, l'exécution du programme d'hydraulique villageoise, lancé depuis 1980, n'a pas comblé les attentes des populations jusqu'à ce jour, malgré les importants investissements réalisés. N'empêche, au sommet de l'Etat, on n'a pas cessé de multiplier les actions pour répondre aux nombreuses sollicitations des populations. On en arrive en 2013 avec un partenariat innovant réalisé entre le ministère de l'Équipement rural et la Banque sahélo-saharienne pour l'investissement et le commerce (BSIC), qui s'est révélé concluant. Aussi trois forages ont-ils réalisés chacun dans trois régions



économiques du Togo. La participation de la BSIC s'est élevée à 21 millions de francs Cfa.

Aujourd'hui, selon une source proche dudit ministère, il est vivement souhaité que d'autres partenaires s'engagent dans ce type de financement pour concrétiser le projet dénommé « un village, un forage ». Lequel va concerner les zones rurales des cinq régions économiques du Togo. Il s'agira de demander un engagement de chaque partenaire privé (banque, société paraétatique ou privée et bonne volonté individuelle) pour financer au moins un forage par an sur sa ligne budgétaire destinée

aux œuvres sociales ou caritatives. Au finish, le projet vise à obtenir, par an, au moins trente forages. L'innovation, techniquement, va consister en la formation d'un comité Eau pour la gestion future du point d'eau, un forage avec pompe à motricité humaine comme action principale, l'aménagement de surface autour du forage réalisé pour assurer sa salubrité, la confection et l'implantation des plaques d'identification avec inscription du logo du partenaire. Le partenaire privé peut directement ou indirectement, par le biais du ministère de l'Équipement rural, payer les entreprises qui seront

sélectionnées pour réaliser les forages. Quant aux villages, identifiés comme bénéficiaires, ils seront ceux qui ne disposent d'aucun point d'eau potable. Leurs populations jouiront d'une approche participative. Elles seront, en outre, sensibilisées aux questions d'hygiène et d'assainissement.

Officiellement, on se fixe déjà comme objectif particulier d'accroître le taux de desserte en eau potable de 48% à 55% d'ici à 3 ans. Etant donné qu'un temps de trois ans est fixé comme période probatoire. A la fin des trois, une évaluation va être faite par l'ensemble des partenaires et le ministère de l'Équipement rural pour réorienter, relancer ou bien arrêter le projet en fonction des résultats qui seront obtenus.

En rappel, selon les statistiques, ce sont plus de 1,3 million de personnes habitant en milieu rural qui sont obligées de parcourir des kilomètres à la recherche d'une eau, parfois même, impropre à la consommation. Au cœur de cette peine, les femmes qui sacrifient le temps réservé aux activités génératrices de revenus et les jeunes filles qui subissent des échecs scolaires à répétition.

VERBATIM Par Eric J.

Le piège de l'« effet immédiat »

Le lundi 30 juin 2014 est une nouvelle date à graver dans les annales du parlement togolais. En effet, pour une première fois, les députés de la majorité ont rejeté une proposition de loi du gouvernement. Au total, ce sont 63 élus qui ont voté contre le texte à eux soumis. S'agit-il d'un vote de défiance ou d'un montage du pouvoir en place ou carrément d'un vote de raison ?

Pour mieux cerner les contours de ce vote, il faut partir du dialogue Togotelecom II qui s'est déroulé du 19 au 31 mai 2014. Au cours dudit dialogue douze points ont été retenus pour servir de base de discussions. Fondamentalement, étaient à l'ordre du jour la révision du cadre électoral et la limitation du mandat présidentiel. A la conclusion des discussions, il est établi la limitation du mandat présidentiel à deux. Mais, il y eut un point d'achoppement sur la formulation de cette importante réforme. Une frange de l'opposition avait souhaité que la limitation s'accompagne d'effet immédiat, tandis que le parti au pouvoir et le reste des participants ne l'avaient nullement souhaité.

A la proposition du projet de loi portant modification des dispositions des articles 52, 59, 60, 62, 79, 100 et 101 de la Constitution du gouvernement, il a juste été question de la limitation du mandat présidentiel à deux. Sans autre forme d'ajout. C'est ainsi que le débat a été très houleux sur ce point précis à la commission des lois. Néanmoins, malgré les dissensions, la commission a adopté le rapport à l'unanimité et recommandé l'adoption du texte à la plénière.

Pour être adopté, il faut que le texte soit voté à la majorité des quatre cinquièmes (4/5) des députés composant l'Assemblée Nationale. A défaut de cette majorité, on peut prévoir la soumission du texte au référendum s'il est voté à la majorité des deux tiers (2/3) des députés sur les 91. Au bout du rouleau, le texte a été rejeté par la majorité des élus du peuple, soit 63 voix contre et 27 pour. Visiblement, comme le soutiennent certains, ce sont les députés de la majorité présidentielle, 62 au total, qui ont voté contre la proposition du gouvernement. Pour l'heure, personne ne parle de l'unique voix qui s'y est ajoutée. Passons !

En somme, il apparaît clair que les députés Unir sont restés dans la logique de leurs représentants au dialogue Togotelecom II. Ces derniers réfutaient toute idée de limitation du mandat avec effet immédiat. Car, pour eux, la loi serait juste établie contre le président de leur parti, Faure Gnassingbé. Et toute loi taillée sur mesure contre un individu est une mauvaise loi. Du coup, les élus Unir estiment qu'en votant la modification introduite, l'opposition dite radicale, les amènerait sur un nouveau terrain aux conséquences imprévisibles.

Et le piège de « l'effet immédiat » a été tout simplement désamorcé.

Au niveau ministériel

Le Togo et le Bénin se retrouvent autour du Bassin de Mono à Cotonou



Le Conseil des ministres de l'Autorité du Bassin de Mono (ABM) se retrouve ce jour en réunion constitutive à Cotonou, au Bénin, apprend L'UNION de source gouvernementale. En rappel, les deux pays ont en partage le fleuve Mono qui constitue, par endroits, une bonne partie de leurs frontières communes. L'objectif de l'Autorité du Bassin de Mono est de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations des deux pays par une gestion durable, équilibrée et concertée des ressources en eau et de l'environnement du bassin au sein d'un cadre permanent de concertation.

Cinq ministres togolais sont attendus à la réunion. Il s'agit des ministres de l'Équipement rural, des Mines et de l'énergie, de celui de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche, de son collègue des Affaires étrangères et de la coopération et de celui de l'Administration territoriale, de la décentralisation et des collectivités locales. Pour le Togo, affirme-t-on officiellement, la mise en place de l'Autorité du Bassin de Mono est en cohérence avec la Stratégie de croissance accélérée et de la promotion de l'emploi (SCAPE) et s'inscrit dans le cadre de la Gestion intégrée des ressources en eau (GIRE).

Exécution chiffrée du budget 2014 / En glissement annuel à la fin mars

Augmentation de 7,9% des recettes et 26,1% des dépenses courantes et prêts nets

Jean Afolabi

L'exécution du budget général de l'Etat, gestion 2014, fait suite à l'adoption par le Parlement de la loi de finances le 30 décembre 2013. Le budget se chiffre en recettes et en dépenses à 830,4 milliards de francs Cfa, dégageant ainsi un besoin de financement additionnel nul. Les recettes totales à fin mars 2014 se chiffrent à 105,3 milliards de francs Cfa pour une prévision budgétaire annuelle de 563,9 milliards de francs Cfa, soit un taux de réalisation de 18,7%. Par rapport au premier trimestre 2013, on note une augmentation de 7,9%. Les recettes fiscales budgétaires s'élèvent à 99,2 milliards de francs Cfa pour une prévision budgétaire annuelle de 514,0 milliards de francs Cfa, soit un taux de réalisation de 19,3%. En glissement annuel, on note une augmentation de 8,0%. Elles comprennent les impôts directs et indirects liquidés par le Commissariat des impôts, ainsi que des contributions indirectes liquidées par le Commissariat des Douanes et Droits Indirects.

Au 31 mars 2014, les recouvrements fiscaux du Commissariat des Impôts ont atteint 44,7 milliards de francs Cfa pour une prévision budgétaire annuelle de 182,9 milliards de francs Cfa, soit un taux d'exécution de 24,5% et une augmentation de 18,6% en glissement. Il s'agit des impôts directs et indirects pour des montants respectifs de 21,1 milliards de francs Cfa (24,8% de réalisation par rapport à la prévision budgétaire annuelle) et 23,6 milliards de francs Cfa (24,2% de réalisation par rapport à la prévision budgétaire annuelle). Par rapport au premier trimestre 2013, on note une augmentation de 14,3% des impôts directs et 22,8% des impôts indirects. Cette performance s'explique entre autres par le renforcement des services de recouvrement, la bonne coordination entre les services d'assiettes et ceux des

recouvrements, la vulgarisation des lois de finance, les efforts accrus de sensibilisation, les nouvelles mesures modifiant le barème de l'IRPP et fixant un taux unique d'Impôt sur les sociétés (29%) et un taux de 1% du chiffre d'affaires pour l'IMF en remplacement du barème. Les contributions indirectes se chiffrent à 54,5 milliards de francs Cfa pour une prévision budgétaire annuelle de 331,1 milliards de francs Cfa, soit un taux d'exécution de 16,5%. En glissement annuel, on note une augmentation de 0,5%. Les prévisions des recettes douanières risquent de ne pas être atteintes. La contre-performance du Commissariat des Douanes et Droits Indirects s'explique fondamentalement par le non-élargissement de l'assiette fiscale par l'abandon des valeurs de références des produits de première nécessité; l'augmentation des prix des produits pétroliers qui a entraîné une chute des droits et taxes de douanes encaissés sur ces produits. La consommation des produits pétroliers à la pompe a diminué suite à la prolifération des produits de contrebande dont le prix est inférieur au prix à la pompe; la renonciation à une partie des droits et taxes sur quatorze (14) produits de grande consommation. Cette mesure prise pour atténuer les effets de la nouvelle structure de prix des produits pétroliers va entraîner une perte de recette estimée à 63,2 milliards de francs Cfa.

Les recettes non fiscales budgétaires s'élèvent à 6,1 milliards de francs Cfa pour une prévision budgétaire annuelle de 47,6 milliards de francs Cfa, soit un taux de réalisation de 12,7%. Par rapport au premier trimestre 2013, on note une augmentation de 7,3%. Tandis que les recettes des comptes spéciaux du Trésor présentent un montant nul pour une prévision budgétaire annuelle de 2,3 milliards.

Quant aux dépenses courantes budgétaires, elles ont connu un

niveau d'exécution de 117,3 milliards de FCFA pour une prévision annuelle du budget de 473,6 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 24,8%. Comparées au premier trimestre 2013, on note une augmentation de 26,1% des dépenses courantes et prêts nets. Elles comprennent : (i) des dépenses de personnel d'un niveau d'exécution de 32,5 milliards pour un montant de 153,8 milliards de francs Cfa prévu par le budget pour l'année 2014, soit un taux d'exécution de 21,2%. Par rapport au premier trimestre 2013, on note une augmentation de 32,0%. L'enveloppe financière affectée au titre du trimestre s'élève à 38,5 milliards de FCFA. La différence constatée provient du retard des recrutements prévus notamment dans les secteurs de la santé et de l'éducation; (ii) d'autres dépenses courantes de 77,0 milliards, pour des prévisions annuelles de 286,0 milliards de francs Cfa au titre du budget, soit un taux d'exécution de 26,9%. On note une augmentation de 26,4% par rapport au niveau atteint à fin mars 2013. Cette hausse provient essentiellement des dépenses de biens et services (matériel, communes diverses, entretien bâtiments...), de transferts et subventions (bourses et stages, subventions, secours, dette viagère, contributions diverses...); (iii) des intérêts dus au titre de la dette publique d'un montant de 7,8 milliards, pour une prévision annuelle de 33,8 milliards de francs Cfa du budget, soit un taux d'exécution de 23,0%. Ces intérêts se répartissent en 5,5 milliards de francs Cfa dus au titre de la dette intérieure pour 24,0 milliards prévus au budget, et 2,3 milliards de francs Cfa dus au titre de la dette extérieure pour 9,8 milliards prévus pour l'année 2014. Enfin, les dépenses des comptes spéciaux sont exécutées à un montant nul à fin mars 2014 pour une prévision de 2,3 milliards de francs Cfa.

Pour poursuivre la route des financements des projets de développement, le Trésor du Togo a en projet deux émissions de bons, les 13 octobre et 11 décembre respectivement, pour un montant de 25,000 milliards chacune sur une année, et deux d'obligations, les 17 juillet et 13 novembre, pour un montant de 60,000 milliards chacune sur 10 années.

Pour l'ensemble des huit pays de l'Union monétaire ouest africaine (Umoa), au cours de la même période, le montant total s'est situé à 1 382,631 milliards. Là, le Trésor ivoirien a mis le paquet, à 579,193 milliards, pour quatre émissions de

bons et trois d'obligations. Il est suivi par son homologue du Bénin avec 192,695 milliards, pour six émissions de bons. Le Trésor Sénégal a enregistré trois émissions de bons et trois d'obligations pour 170,983 milliards. Celui du Mali a totalisé quatre émissions de bons pour 164,450 milliards. Il y a le Niger avec deux émissions de bons et une d'obligations pour 104,300 milliards, et son homologue du Burkina Faso qui a totalisé trois émissions de bons pour 90,410 milliards. A ce jour, il y n'a que le Trésor public de la Guinée-Bissau qui n'a prévu aucune opération pour toute l'année.

Publication de «Hors du Cercle»

Le Togo résolument engagé pour les enfants handicapés

Le 24 juin dernier s'est procédé à Lomé le lancement de la publication «Hors du Cercle» qui porte sur les droits des enfants handicapés à l'éducation et à la protection en Afrique de l'ouest. Le document est le résultat d'une étude initiée par Plan Afrique de l'ouest dans quatre pays de la région, dont le Togo, qui explique pourquoi les enfants handicapés sont privés de

frange de la population qui reste vulnérable. Ces personnes handicapées représentent 15% de la population togolaise, soit 900 000 personnes dont environ 378 000 enfants». Selon elle, les personnes handicapées en général et les enfants en particulier méritent une attention particulière car, ils réalisent les mêmes prouesses que les personnes valides une fois les

handicapés une réalité au Togo. Un appel à l'action qui concerne tout le monde : gouvernement, partenaires, société civile, parents, enfants, communautés. Plan Togo travaille pour sensibiliser les communautés sur les handicaps et sur les besoins des enfants handicapés. «Notre travail vise à réduire la stigmatisation autour du handicap, à réinsérer les enfants handicapés dans leurs communautés et à s'assurer qu'ils bénéficient de services adéquats», a-t-il précisé.

Aujourd'hui, on estime que 15% de la population mondiale vit avec un handicap sous une forme ou une autre, ce qui représente plus d'un milliard de personnes dont 106 millions d'enfants. De nombreux enfants ne vont pas à l'école parce que leurs familles ont honte ou bien ils pensent qu'un enfant qui a une limitation fonctionnelle n'est pas capable d'apprendre. «Les enfants handicapés au Togo éprouvent des difficultés extrêmes pour survivre chaque jour, sans parler de scolarisation ou d'accomplissement personnel. Les enfants handicapés, en particulier les filles, sont très vulnérables à la violence physique, psychologique et sexuelle ainsi qu'à la négligence», affirme Mohamed Bah.

Plan Togo est une organisation non gouvernementale de développement communautaire centrée sur l'enfant. Elle vise à promouvoir les droits des enfants et notamment les plus vulnérables et à améliorer de façon durable leurs conditions de vie. Plan Togo a comme principe essentiel l'inclusion, la participation et la non discrimination.



Photo des participants au lancement

leurs droits fondamentaux à l'éducation et à la protection, pourquoi ils sont marginalisés et exclus du système éducatif, pourquoi ils sont, tout simplement, HORS DU CERCLE. Il s'agit notamment de mieux comprendre les causes sous-jacentes de la discrimination et de l'exclusion dont souffrent les garçons et les filles handicapés, d'analyser les interventions en faveur des enfants handicapés qui ont bien fonctionné en vue de les capitaliser et lancer un appel à l'action.

Aux dires de Mme Dédé Ekoué, la ministre de l'Action sociale, de la promotion de la femme et de l'alphabétisation, la politique éducationnelle du Togo «apporte une importance capitale à cette

conditions réunies à leur avantage. La ministre a partagé les actions déployées par le gouvernement en faveur des personnes handicapées tant sur le plan stratégique que programmatique qui ont «permis d'enregistrer des progrès dans la protection et l'éducation des enfants handicapés». Elle en a profité pour souligner que l'intégration des enfants handicapés est du ressort de chaque citoyen dans la vie quotidienne afin de lever la stigmatisation dont souffrent les enfants handicapés.

Pour Mohamed Bah, Représentant Résident de Plan Togo, les résultats de la recherche conduisent à un appel à l'action définissant les prochaines étapes afin de faire de l'inclusion des enfants

A l'issue de son Assemblée générale ordinaire à Lomé Ecobank nomme un nouveau président du Conseil d'administration et promet des réformes

*Laurence do Rego confirmée administrateur exécutif

L'Assemblée générale ordinaire du groupe Ecobank Transnational Incorporated (ETI), tenue au siège du Groupe à Lomé le lundi 30 juin 2014, a plusieurs résolutions parmi lesquelles la nomination de M. Emmanuel Ikazoboh en qualité de Président du Conseil d'Administration du Groupe, indique un communiqué. Comptable de formation, Emmanuel Ikazoboh compte à son actif plus de 35 années d'expérience dans la gestion et le conseil d'entreprises internationales dans les secteurs privés et publics. Il a effectué une grande partie de sa carrière chez Deloitte en Afrique de l'Ouest et en Afrique Centrale.

Conformément au Plan d'Action de Gouvernance approuvé lors de l'Assemblée générale extraordinaire en mars dernier, une importante réorganisation du Conseil d'Administration du Groupe a été effectuée. MM Sena Agbayissah, Kwasi A. Boati, Assad Jabre et Siphon Mseluku ont démissionné de leurs



Siège du groupe Ecobank à Lomé

fonctions d'administrateurs. Le nouveau Conseil d'Administration se compose de trois administrateurs exécutifs, à savoir M. Albert Essien, Directeur Général du Groupe, Mme Evelyne Tall-Daouda, Directeur Général Adjoint et Chief Operating Officer du Groupe et Mme Laurence do Rego, Administrateur exécutif, Directeur Finance; et de neuf administrateurs non exécutifs. «Le Conseil est résolument engagé à instaurer les normes les plus élevées de gouvernance d'entreprise. Nous allons tirer des leçons des récents

événements, aborder tous les problèmes et bâtir de solides fondations pour une réussite durable du Groupe Ecobank», a déclaré le président intérimaire sortant, André Siaka, dans son allocution lors de l'Assemblée Générale Ordinaire. En 2013, Ecobank affiche des revenus supérieurs à 2 milliards de dollars et un total du bilan égal à 22,5 milliards de dollars. Le groupe est présent dans 36 pays africains, avec un réseau de plus de 1 280 agences et bureaux.

Sur les six premiers mois de l'année

Des bons de 80 milliards émis au Togo, sur 1 382,631 milliards pour l'Union

Au cours des six premiers de l'année 2014, le Trésor public du Togo a recueilli un total de 80,600 milliards de francs Cfa pour trois émissions de bons, d'après la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao). La première est intervenue le 17 janvier pour un montant de 25,000 milliards, au taux de 4,68% pour une durée d'un an. La seconde le 18 avril pour un montant de 20,600 milliards – contre 30,000 milliards émis –, au taux de 4,96% pour un an également. Et la toute dernière le 21 mai pour un montant de 35,000 milliards – contre 30,000 milliards émis –, au taux de 4,80% pour une durée de 9 mois.

FOOTBALL/MONDIAL 2014

Le Roy: "Beaucoup de talent en Afrique"

L'Afrique n'est plus au Brésil. Après l'élimination du Cameroun, du Ghana et de la Côte d'Ivoire en phase de groupes, c'est le Nigeria et l'Algérie qui sont tombés en huitième de finale. Claude Le Roy a fait une grande partie de sa carrière d'entraîneur en Afrique, où il a notamment été sélectionneur du Ghana et du Cameroun avec qui il a remporté la Coupe d'Afrique des Nations de la CAN 1988. Dans un entretien accordé à fifa.com, il donne son point de vue sur les sélections africaines

Quel bilan tirez-vous de la compétition, après l'élimination des deux dernières équipes africaines ?

Statistiquement, c'est la première fois qu'il y a deux équipes en huitième de finale, sur cinq engagées. Après, il y a tout de même des déceptions. La Côte d'Ivoire a été à une minute de la qualification, et le Ghana, à un but près, ils passaient. Il s'en est fallu de peu pour que quatre équipes se qualifient en huitièmes. La seule équipe qui n'a pas espéré quoi que ce soit, c'est le Cameroun. C'est une grande déception pour moi, car je pense qu'ils avaient un très bel effectif.

Ils étaient tout de même dans un groupe très difficile, avec le Brésil, le Mexique, la Croatie...

Oui, mais il y a eu beaucoup de péripéties avant le tournoi. Ça use beaucoup d'énergie et ça nuit à la concentration. Du coup ils se sont concentrés sur des choses qui n'ont rien à voir avec le football. Le foot à haut niveau, en Coupe du Monde, ça se joue sur des détails. Il faut que tout soit parfaitement structuré et cohérent, ça n'a pas été le cas pour le Cameroun.

Quelles équipes africaines ont été les plus structurées selon vous ?

Je trouve que l'Algérie a bien géré. Contre l'Allemagne, ils ont décidé de défendre en avançant et de



ne pas subir. Ça a été remarquablement bien fait. L'Allemagne a été légèrement supérieure, mais ça s'est joué à peu de choses et ça aurait pu basculer en faveur des Algériens. Le Nigeria a fait une Coupe du Monde solide, à l'image de ce qu'ils font d'habitude, avec une grosse qualité individuelle et beaucoup de puissance.

Parlons justement des joueurs. Certains vous ont particulièrement plu ?

Il y a eu la confirmation de la qualité d'Ahmed Musa, l'attaquant nigérian, qui a beaucoup de talent. Emmanuel Emenike aussi, dans son registre. C'est un attaquant extérieur qui a joué plus axial dans le match contre la France. Il joue sur sa puis-

sance et se sert des contacts pour avancer. C'est un joueur très atypique. Chez les Ivoiriens, il y a quand même le talent Gervinho qui a éclaté sur chaque action. A chaque fois qu'il avait le ballon, on avait l'impression que quelque chose allait se passer. Avec le Cameroun, ça a été une accumulation de déceptions. Quant au Ghana, tous leurs problèmes internes ont déteint sur leur attitude collective. D'habitude, c'est une équipe très forte collectivement et solidaire. Là on sentait que la magie habituelle n'était pas là. Il y avait une ambiance incroyable, j'ai pris un plaisir fou à entraîner cette équipe. Et là, on a senti que tout se délitait au fur et à mesure et que cette équipe avait perdu son âme.

Quelles sont vos espoirs pour l'avenir du football africain ?

J'espère que tout le monde va se rendre compte de ce qui ne va pas, et que les pays africains se rendent compte qu'il faut se préparer très sérieusement. En amont, il faut qu'il n'y ait aucun problème de voyages, de primes... Tout ça, ce sont des choses accessoires. Le foot, c'est seulement s'occuper de problèmes tactiques, techniques. Il faut avoir des joueurs avec une excellente préparation physique, athlétique... Le travail des entraîneurs, ce n'est pas de commencer à régler des problèmes d'intendance qui font perdre beaucoup de temps et d'efficacité. On a entendu parler d'une accumulation de problèmes réels ou supposés avec beaucoup d'équipes. C'est insupportable. En tous cas, moi ça m'est insupportable et ça me rend triste.

Vous avez un sentiment de gâchis ?

Il y a beaucoup de talent en Afrique, comme on l'a vu avec les performances du Nigeria contre la France, ou de l'Algérie face à l'Allemagne. Et même la qualité des footballeurs Ghanéens ou Ivoiriens. C'est un continent qui perd son efficacité pour des problèmes annexes qui n'ont rien à voir avec le foot. Il faut répondre en amont des compétitions aux problèmes qui se posent en équipe nationale.

France - Allemagne et Brésil - Colombie donnent aujourd'hui le ton des quarts de finale

La France croit en son étoile. Bien que le bilan des confrontations entre la France et l'Allemagne soit en faveur des Tricolores, les Bleus n'ont plus battu la Mannschaft depuis 1958. Ils restent en effet sur une défaite en demi-finale en 1986 et un match nul (suivi d'une défaite aux tirs au but) en 1982.

La bande à Platini sera-t-elle enfin vengée ? Après la "Nuit de Séville" et l'élimination en demi-finale en 1986, l'Allemagne se dresse à nouveau sur le chemin de l'équipe de France. Alors que les Bleus ont un bilan général favorable, c'est bien la Mannschaft qui n'a plus connu la défaite depuis 1958 en Coupe du Monde contre les Tricolores. Et pourtant, sur les sept derniers matchs entre les deux pays, c'est bien l'Allemagne qui ne s'est imposée qu'une seule fois, mais c'était lors de la dernière confrontation, le 8 février dernier au Stade de France. Mais attention, les hommes de Joachim Löw ne sont plus les mêmes lors d'un Mondial. Sur 63 matchs face à une équipe européenne, ils n'en ont perdu que 17. L'Allemagne participe pour la huitième fois d'affilée aux quarts de finale de la Coupe du Monde, et encore, en 1982, il n'y avait pas de quart mais l'Allemagne avait alors atteint la fi-



nale. De son côté, la France va disputer son sixième match à ce stade de la compétition, sans jamais avoir été éliminée les quatre dernières fois. Sur plusieurs points donc, ce match pourrait être historique.

Le Brésil plus que fébrile

Bien que ce ne soit que la première participation de la Colombie aux quarts de finale d'une Coupe du Monde, les Cafeteros font figure d'épouvantail au Brésil. La Seleção a échoué à ce stade de la compétition lors des deux dernières éditions du Mondial.

La Colombie a dans ses rangs le meilleur joueur lors de la phase de poules, James Rodríguez, qui est également le meilleur buteur de la sélection dans ce Mondial. Et pourtant, ce n'est que sa première participation aux quarts de finale de la Coupe du Monde. En face, le Brésil doit répondre à son public qui réclame plus de jeu depuis le début de la compétition. Pour son sixième quart de finale consécutif, la Seleção va tenter d'éviter les contre-performances des deux précédents Mondiaux où elle avait buté à ce stade face à la France (en 2006) et aux

Pays-Bas (en 2010). Le match promet d'être très serré, d'autant plus que le bilan récent entre les deux pays est on ne peut plus neutre. Les Cafeteros et les Brésiliens restent sur quatre matchs nuls consécutifs, dont trois qui se sont conclus sur un score nul et vierge. Encourageant pour les hommes de José Pekerman ? Méfiance tout de même car les Auriverdes n'ont jamais perdu à domicile face à la Colombie. Une chose est sûre, l'équipe qui se qualifiera pour les demi-finales jouera en jaune et blanc, reste à savoir laquelle...

FOOTBALL/

CM 2014: Cameroun-Croatie, un match truqué ?

Même après son élimination en phase de groupes de la Coupe du monde 2014, le Cameroun continue à faire couler beaucoup d'encre. Des soupçons de fraude pèsent désormais sur le match des Lions Indomptables face à la Croatie (0-4).

Le Cameroun a nouveau couvert de honte par ses Lions Indomptables ? D'après l'hebdomadaire allemand Der Spiegel, c'est fort possible. Après leur élimination sans gloire au premier tour de la Coupe du monde 2014 et de multiples mauvais gestes, les coéquipiers de Samuel Eto'o sont maintenant suspectés d'avoir truqué un match.

Il ne s'agit pas de la rencontre Brésil-Cameroun (4-1), que la FIFA avait classé comme "vulnérable" (les Lions étaient déjà éliminés), mais du deuxième match disputé au Brésil, pourtant décisif, face à la Croatie (0-4). Avant le coup d'envoi, Wilson Raj Perumal, un Malaisien arrêté à plusieurs reprises pour paris illicites, fait une curieuse prédiction sur son mur Facebook : le Cameroun va perdre 4-0 et un Lion sera expulsé en première période.

Curieusement, les hommes de Volker Finke s'inclinent sur ce score et Alex Song est exclu avant la pause (40e) pour un étrange coup de coude dans le dos de Mario Mandzukic. Pour ajouter encore un peu au mystère, Wilson Raj Perumal poste un message affirmant "dans cette équipe, il y a sept pommes pourries". Avant de l'effacer par la suite.

Si Der Spiegel fait référence outre-Rhin, il n'avance aucune preuve sur l'éventuelle implication des Lions. L'affaire aurait donc pu en rester là. Mais la Fédération camerounaise (Fécafoot) la prend très au sérieux. L'instance a ordonné à son comité d'éthique d'enquêter sur ces soupçons.

FOOTBALL/

CM 2014 : l'écart entre l'Afrique et les géants du foot s'est encore réduit

Les sélections africaines "ont encore réduit l'écart" qui les séparait des grandes nations de football, a laissé entendre Amara Traoré, l'ancien sélectionneur national, dans un entretien avec l'APS.

"Sur le plan des résultats sportifs et dans le contenu, des équipes comme le Ghana, le Nigeria et l'Algérie ont prouvé qu'elles n'étaient pas loin des meilleures sélections sur le plan mondial", a estimé le technicien, appelé à faire un bilan de la participation africaine à la coupe du monde 2014.

L'Afrique a certes réussi à placer deux sélections (Algérie et Nigeria) au second tour, mais ces deux équipes nationales ont été éliminées en huitième de finale.

Pour le Nigeria et l'Algérie, qui étaient opposés respectivement à la France (0-2) et à l'Allemagne (1-2 après prolongations), on peut dire que l'écart s'est amenuisé, et personne n'aurait crié au scandale, si ces deux représentants africains étaient passés, a dit l'ancien sélectionneur national.

"Dans un passé récent, on aurait dit que ces sélections seraient ballottées, mais hier (lundi) le Nigeria et l'Algérie ont tenu le coup, et les Fenecs ont poussé l'Allemagne aux prolongations", a-t-il résumé.

moovpacks
Avez-vous vu les derniers packs ?

Nous n'avons pas fini de vous offrir des offres pensées et étudiées uniquement pour vous. Nos packs, accessibles de 4 500 F à 95 000 F, sont disponibles dans nos agences et points de vente. Il suffit juste d'un pas pour entrer dans le moov, ce monde aux aventures sans limites.

HUAWEI G3621L (double SIM)
11 900 F CFA
10 min de crédit offert
1000 Mo de connexion

BlackBerry 9220
95 000 F CFA
3 mois d'abonnement BlackBerry Connect

Alcatel OT 217D
10 000 F CFA
1000 Mo de connexion

Alcatel OT 232
9 500 F CFA
1000 Mo de connexion

HUAWEI G1101
4 500 F CFA
1000 Mo de connexion

Alcatel OT 132
8 900 F CFA
1000 Mo de connexion

groupe **etisalat**

www.moov.tg Service clients : 777 (gratuit) ou 999 7777 (payant)

Littérature

Desproges décortiqué

Deux universitaires publient une étude érudite sur l'humoriste Pierre Desproges.

Grand humoriste, Pierre Desproges était aussi un écrivain subtil. Vingt-six ans après sa mort, son oeuvre rassemble de nombreuses publications - pour beaucoup posthumes -, ainsi que des enregistrements radiophoniques et filmés de ses spectacles. Figure de l'humour contemporain, Desproges se donnait pour mission de «rire de tout» (mais pas avec n'importe qui). Et s'il franchissait souvent joyeusement la limite de l'admissible («Comme disait Himmler en quittant Auschwitz pour aller visiter la Hollande, on ne peut pas être à la fois au four et au moulin !»), il le faisait avec un infini respect pour la langue et une connaissance de la littérature qui lui ont valu d'être l'objet d'une rencontre à Normale sup. Dans l'ouvrage issu de cette rencontre, Florence Mercier-Leca et Anne-Marie Paillet, spécialistes de l'ironie, érigent les écrits de Desproges en objet d'analyse, observent ses manies, ses



inspirations et son processus de composition. «Pour faire naître l'ironie, il suffit souvent de simplifier ce dont on parle, de préférence à l'extrême.» Ainsi Desproges, capable de fulgurances qui contiennent en elles-mêmes des pages de commentaire. (Sur Patrick Modiano : «L'inoubliable auteur de... L'inoubliable auteur !») Comme l'ont perçu les critiques, derrière la misanthropie desprogienne, qui le rapproche d'un La Rochefoucauld ou d'un Cioran, se cache un authentique humanisme.

Edition/Cinéma

Amazon: du livre à la série

Comme Netflix (House of Cards) ou Hulu (Mother up mai 2013 dans la production de séries TV avec Alpha House.

L'équipe de la série The Wire (diffusée sur HBO aux États-Unis et sur France Ô en France) devrait être mobilisée pour mener à bien le nouveau projet d'Amazon. À travers les enquêtes du détective Harry Bosch - personnage récurrent des romans de Michael

Connelly - différentes aventures seront adaptées des intrigues policières de l'écrivain américain. Il y aurait même plusieurs rôles pour lesquels certains acteurs de la série The Wire devraient être sollicités. Si aucune annonce officielle n'a encore filtré en France, la série est annoncée, et sera présentée au public en février prochain aux États-Unis.

Distinctions

Edem Kodjo dans l'Ordre des Palmes académiques

L'ancien Premier ministre Edem Kodjo, a été fait mardi dernier officier des Palmes académiques de France, une distinction qui honore les universitaires ayant brillé par leurs mérites. Il a reçu cette distinction des mains de l'Ambassadeur français Nicolas Warnery. La cérémonie a eu lieu à l'Ambassade de France. Comme l'a eu à souligné l'heureux élu, ce n'est pas la première fois que l'ancien Secrétaire général de l'OUA entre dans un ordre français. Il fut très tôt officier et commandeur de la Légion d'honneur avant d'être fait plus tard Officier du prestigieux ordre des Arts et des Lettres.

Les Palmes académiques honorent la carrière universitaire d'un grand homme de culture, surtout pétri de culture française. Il fut de 1983 à 1991, Professeur associé à l'Université de Paris I (Panthéon - Sorbonne) dans le département des Sciences politiques, et Professeur de Relations internationales en DEA d'études africaines.

«Je n'ai jamais pensé en dispensant mes cours en tant que professeur associé d'économie de développement (et d'études africaines) à l'Université de Paris I (Panthéon-Sorbonne) pendant un peu moins de dix ans et où m'accueillait justement pour la première fois l'ami Edmond JOUVE, que je serai un jour, au détour d'une cérémonie comme celle de ce soir, récompensé», souligne le récipiendaire.

Un tantinet gourmand plaisantin, M. Kodjo dont la gouaille ne se dément pas, l'a joué sur la bonne charité qui commence par soi-même.

«Après avoir, dans ses jeunes années fait main basse sur la légion d'honneur française (Officier dans

la trentaine puis commandeur quelques décennies plus tard), il s'en est pris avec succès mais comme par effraction à l'ordre prestigieux des Arts et des Lettres (Officier). Puis, au crépuscule encore lumineux de sa vie, alors qu'on le croyait vraiment repenti, le voici, menant avec alacrité sa carrière d'Arsène LUPIN, assouvissant son irréfragable envie de collectionneur, le voici donc acquérant sans coup férir, la médaille chère aux enseignants de haut parage : celle des Palmes académiques», met-il en exergue dans sa réponse à l'ambassadeur de France.

Edem Kodjo est un monument de l'histoire politique du Togo de ces 45 dernières années. Non seulement il est célèbre pour avoir occupé très jeune de hautes fonctions politiques et techniques sur le plan national et international, mais c'est surtout sa culture intellectuelle estimable. Son livre *Et demain l'Afrique* demeure une référence en matière de réflexion sur le panafricanisme et la renaissance du continent. Sa *Lettre à l'Afrique cinquantenaire* est venue couronner n'est qu'un détail dans le profil d'un homme qui reste le seul à jouir d'une longévité politique et intellectuelle à nulle autre pareille dans le pays.

Edem Kodjo fut plusieurs fois ministre des finances et de l'économie, des affaires étrangères, Secrétaire général de l'OUA, Premier ministre de 1994-1996, puis de 2005-2006. Il peut être considéré comme le fondateur du RPT pour en avoir été le véritable rédacteur des statuts, le premier secrétaire général. En conflit avec Eyadema sur le problème du Sahara Occidental quand il dirigeait



l'OUA, il revint au Togo à la faveur du multipartisme, créa l'Union togolaise pour la démocratie (UTD), qui deviendra plus tard la Convention patriotique panafricaine (CPP).

Aujourd'hui, Edem Kodjo dirige la fondation Pax Africana, qui

œuvre comme son nom le souligne pour la paix en Afrique. Il consacre sa vie aujourd'hui comme ambassadeur de l'Union Africaine et de l'OIF dans le règlement de plusieurs conflits sur le continent. Edem Kodjo est également membre fondateur de la CEDEAO.

Littérature

Le site d'une pensée

Un site interactif dédié à Roland Barthes rassemble ses œuvres, photos et documents d'archives.

«J'aime, je n'aime pas : cela n'a aucune importance pour personne; cela, apparemment, n'a pas de sens. Et pourtant tout cela veut dire: mon corps n'est pas le même que le vôtre», écrivait Roland Barthes, non pour commenter Facebook mais pour décrire le flux de «biographèmes» et de goûts qui fait l'essence de notre vie. À l'approche du centenaire de sa naissance, en 2015, l'auteur des *Fragments* du discours amoureux, auquel nous devons non seulement une pensée critique féconde mais aussi quelque chose de notre manière contemporaine de ressentir et d'écrire notre vie et nos désirs,

méritait bien «son» site. Celui-ci veut réunir curieux et spécialistes autour d'une plate-forme interactive de recherche qui comprend un agenda, une revue, une bibliographie des travaux critiques, un index des œuvres complètes, et peut-être surtout un fonds d'archives sonores et filmiques et une iconographie barthésienne organisée selon un parcours chronologique. L'ensemble permet à chacun de parcourir un monde affectif et visuel autant qu'un savoir, des goûts et des inflexions de vie autant qu'une pensée au travail: «un sujet à aimer [...] dispersé, un peu comme les cendres que l'on jette au vent après la mort», ainsi que le formulait Barthes.

Magazine Littéraire



COMMUNIQUÉ

TOGO TELECOM INFORME SON AIMABLE CLIENTELE QU'À PARTIR DE CE JOUR, LES ESAPCES TELECOM PORT, ASSIVITO, AGOÉ ET KARA RESTENT OUVERTS À LA CLIENTELE DE 12H00 À 14H30 DU LUNDI AU VENDREDI ET DE 08H00 À 13H00 LES SAMEDIS.

TOGO TELECOM REMERCIE SON AIMABLE CLIENTELE POUR SA DISPONIBILITE ET SA CONFIANCE.

LA DIRECTION GENERALE

Délégation à l'Organisation du Secteur Informel

Déconcentration des actions pour l'atteinte des objectifs

Etonam Sossou

Face au développement exponentiel du secteur informel, le gouvernement a décidé de créer un département pour encadrer ce secteur longtemps sous imposé, alors qu'il pourrait être source de plus d'emploi et de plus de revenus pour les opérateurs qui l'animent. La création de la Délégation à l'Organisation du Secteur Informel (DOSI) a un triple avantage : une fiscalité incitative, protection sociale pour les travailleurs et lutte contre la corruption. Ces trois enjeux font éminemment partie des principales approches prospectives de l'offensive économique du gouvernement togolais.

Enfin de décentraliser son pouvoir, la DOSI va procéder à l'ouverture des agences sur toute l'étendue du territoire dont celle de Lomé-Golfe-Commune a connu l'effectivité le 1er juillet 2014. Le processus de mise en place progressive des représentations de la DOSI dans chacune des régions économiques du pays pour rapprocher ses services des

populations cibles et favoriser ainsi le dynamisme et l'éclosion des activités génératrices de revenu, vient ainsi d'être lancé. "Sortir de l'informel, c'est affirmer sa citoyenneté ; c'est réaliser son développement et son épanouissement personnel en participant aux actes quotidiens de la nation", a précisé la Ministre du Commerce et du secteur privé, Mme Bernadette Leguezim Balouki, dans son mot de circonstance.

Etaient également présents sur les lieux pour apporter leur soutien à cette initiative du chef de l'Etat Faure Gnassingbé, des membres du gouvernement des députés à l'assemblée nationale, des chefs administratifs et religieux, des gardiens des us et coutumes ainsi qu'une foule immense des acteurs du secteur informel, composée en majorité des femmes des différents marchés de Lomé et de ses environs.

Dans son intervention, Le directeur général de la Délégation à l'organisation du secteur Informel DOSI, Mme Ingrid Awadé

est revenue sur la genèse et le poids des recettes du secteur informel dans l'économie togolaise. Avant de relever les difficultés rencontrées par les acteurs du secteur, tout en assurant que des dispositions sont en train d'être prises pour les sortir de la précarité. "Divers handicaps dont, entre autres la précarité, l'absence de protection sociale, les difficultés d'accès au crédit et aux équipements, le déficit d'information, de débouchés et de formation, entravent la transition de l'économie informelle vers l'économie formelle" renchérit Mme Ingrid Awadé.

Après Lomé-Commune-Golfe, la Dosi implantera six agences dans les chefs-lieux des régions Maritime, Plateaux, Centrale, Kara et Savanes.

Le secteur informel au Togo regroupe environ 80% de la population active, et contribue à près de 40% au Produit Intérieur Brut (PIB) national et constitue un régulateur tant économique que social. Sa Direction a été créée en



Mme Ingrid Awadé, le directeur général de la DOSI

2008 par le gouvernement Togolais en vue de valoriser les opportunités et atouts de l'informel et de restructurer ce secteur pour en faire un véritable outil de développement économique social et inclusif.

Ce sont généralement des diplômés sans emploi, des défilés de la fonction publique, des recalés du système éducatif ou de simples

exilés ruraux qui exercent dans ce secteur. Ils se "débrouillent" le plus souvent en dehors des lois et du fisc pour survivre ou réunir des fonds. Leur ingéniosité fascine les bailleurs de fonds car ils brassent un important flux de petits capitaux dans une économie qui tire son dynamisme de sa non-formalisation. D'autres activités plus consistantes mais non

formalisées au goût du fisc parce que non titulaires d'autorisations administratives, sont exercées publiquement. Ces ateliers vont des studios photo, aux salons de coiffure, des boutiques de cosmétiques aux petits magasins de vente de céréales, de ciment ou de pièces détachées et autres. Cette économie sans visage pratiquée par une multitude de citoyens a commencé à prospérer au Togo à partir des années 90 à la suite des ajustements structurels qui ont vu le retrait de l'Etat des principales activités de production ou de commercialisation. Depuis, l'économie informelle reste le meilleur amortisseur de crise sociale avec un fort potentiel de génération de revenus. Les jeunes diplômés, par désespoir ou par manque de courage, s'y lancent en attendant d'avoir plus.

12ème Foire Internationale de Lomé Du 21 novembre au 08 décembre avec les énergies renouvelables

Le Centre Togolais des Expositions et Foire de Lomé (CETEF) abritera du 21 novembre au 08 décembre 2014 la 12ème foire

commerce et du secteur privé, de l'énergie et des mines ainsi que des responsables de la chambre du commerce du Togo. Les

développement durable", le thème de la 12ème foire internationale de Lomé indique d'ailleurs qu'à côté des objectifs commerciaux une



internationale de Lomé. La campagne de promotion de cette fête foraine a été lancée le 03 juillet sur le site de la foire "TOGO 2000" en présence des ministres du

organisateur vont apporter une touche particulière à cette édition en s'invitant dans le domaine de l'énergie. "Energies renouvelables : Sources de progrès et de

importante place sera réservée aux questions de l'énergie. "Nous mettons à l'avant l'énergie parce que nous voulons qu'en plus des articles exposés, le visiteur rentre chez lui avec des connaissances sur cette ressource", précise le Directeur du CETEF, Banka Johnson.

Un salon sur les énergies renouvelables se tiendra du 21 au 25 novembre en marge des activités commerciales. Des spécialistes experts de l'énergie interviendront à travers des communications pour amener les visiteurs à comprendre les enjeux de cette ressource vitale qu'est l'énergie. Ce salon sera désormais biannuel et traitera des sujets ayant un lien avec l'énergie.

Le Centre Togolais des Expositions et Foire de Lomé (CETEF), organise une foire internationale à chaque fin d'année pour permettre aux opérateurs économiques venant de part le monde, de saisir des opportunités d'affaires et de se faire découvrir.



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récépissé N° 0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuii - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Imprimerie: St Laurent

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D. Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
BOGLA G.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°1223 DE LOTO BENZ DU 25 Juin 2014

Comme tous les mercredis, la LOANTO vous offre encore une fois, l'opportunité de changer de vie et de devenir encore plus riche à travers le LOTO BENZ et nous prenons part ce mercredi 02 Juillet 2014 pour le tirage de Loto Benz qui porte le N°1224.

C'est une véritable pluie de gros lots qui s'est déversée sur le pays, le mercredi dernier. En dehors de la capitale, plusieurs villes telles que **TABLIGBO, KPALIME, NOTSE, KOUGNOU, BADOU, SOKODE, SOKODE, SOTOUBOUA** et **KARA** ont également enregistré des gagnants de gros lots.

Les points de vente **1221, 10301 et 2132**, basés à **SOKODE, SOTOUBOUA** et **BADOU** ont enregistré respectivement un lot de **500.000F CFA**, un lot de **750.000F CFA** et un gros lot de **1.000.000F CFA**.

Un lot de **500.000F CFA**, un lot de **750.000F CFA** et un gros lot de **1.000.000F CFA** ont fait le bonheur de parieurs qui ont tenté leur chance auprès des opérateurs **8046, 8028 et 8050** situés à **TABLIGBO**.

Les opérateurs **2506, 20521, 2210, 20225, 4003, et 40021** situés à **KOUGNOU, NOTSE** et **KPALIME** se sont démarqués par trois lots de **500.000F CFA**, un lot de **750.000F CFA**, un gros lot de **1.000.000F CFA** et un gros lot de **1.500.000F CFA**.

La ville de **KARA** n'est pas en reste, avec un lot de **500.000F CFA** et deux gros lots de **1.500.000F CFA** remportés sur les points de vente **10021 et 10022 et 10023**.

Dans la capitale, nous avons dénombré cinq lots de **500.000F CFA**, sept lots de **750.000F CFA**, trois lots de **1.000.000F CFA**, deux gros lots de **1.500.000F CFA**, un gros lot de **2.000.000F CFA** et un super gros lots de **3.250.000F CFA**, gagnés auprès des opérateurs **50040, 60030, 60042, 60127, 70021, 3768, 6360, 6441, 6757, 6309, 9034, 9034, 90137, 5641, 5727, 9024, 3046, 50232, 30038 et 7034**.

La remise des lots à Lomé se fera au siège de la **LONATO** et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales.

Avec la LONATO, JOUEZ PETIT ET GAGNEZ GROS ! BONNE CHANCE A TOUS !

LOTO BENZ

Résultats du tirage N°1224 de LOTO BENZ du mercredi 02 Juillet 2014

Numéro de base

29

40

80

67

78